Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212201289-20251125-DELIB_2025_46-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

LOCARN
COTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LOCARN

Séance ordinaire 25 novembre 2025

Date de convocation
18 novembre 2025

Date d'affichage
18 novembre 2025

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Absents : 1
Procurations : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCARN, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : M. BERT, R. BIHAN, C. DALLONGEVILLE, M.L. PÉRENNES, S. THEPAUT, A. NOT, V. BRICET, P. NOT, P. LE CORRE
Absents excusés :
Absents non excusés : C. PINSON

Secrétaire de séance : C. DALLONGEVILLE

N° 2025-46

Proposition d'adhésion à l'application « mon village »

Conçue comme un service d'utilité publique, l'application Mon Village permet la circulation d'une information claire, rapide et efficace. Madame le Maire expose que l'entreprise MON VILLAGE a été contactée pour faire une offre concernant la communication. Celle-ci a fait une proposition pour un montant de 780 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **VALIDE** le devis de l'entreprise MON VILLAGE pour un montant de 780 € TTC ;
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer le devis et à payer la facture correspondante.

Décision du Conseil municipal : adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Marjorie BERT

MAIRIE de LOCARN
Côtes-d'Armor